

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DEPARTEMENT DU NORD

DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE VILLERS-EN-CAUCHIES

Nombre de membres en exercice : 15
Date de la convocation :
17 février 2023

Séance du 27 février 2023

L'an deux mil vingt-trois et le vingt-sept février à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal DUEZ.

Etaient Présents : M.M. DUEZ P. – FOVEZ A. – M^{me} DELAVAL MF. – BILLOIR R. – M^{me} MORELLE V.– NIEUWJAER M. – DENOYELLE M. – DECEUNINCK R. – M^{me} BRENDLER L. – M^{me} RUELLE N. – M^{me} LEROY R.– M^{me} BONNET M. – DUQUESNOY A.

Formant la majorité des membres en exercices.

Etaient Absents : M^{me} FROMONT V. – M^{me} SOURDEAU A.

Procurations : M^{me} SOURDEAU A. pour M DECEUNINCK R.

Secrétaire de séance : DECEUNINCK R.

OBJET : ALSH 2023 – recrutement du Directeur

Par mail en date du 4 février 2023, M. Jean-Yves CHAUVIER a fait acte de candidature pour assurer la direction de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement qui se déroulera du 10 au 28 juillet prochain. M. le Maire propose de lui renouveler la confiance du Conseil Municipal. Les élus sont invités à se prononcer.

Décision prise (désignation du vote : vote à main levée) :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de/d' :

- Recruter M. Jean-Yves CHAUVIER pour assurer, en 2023, la direction de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement.
- Autoriser M. le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

POUR : 14 voix	CONTRE : --	NUL : --	ABSTENTION : --
----------------	-------------	----------	-----------------



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

VILLERS-EN-CAUCHIES, le 03 mars 2023.

Le Maire, Pascal DUEZ



Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de la transmission en sous-préfecture le

13 MARS 2023

Et de la publication le

13 MARS 2023

